



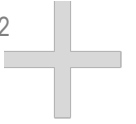
Aménagement de la zone d'activités de Gabrielat 2

Permis d'aménager

Communauté de communes
Portes d'Ariège Pyrénées
Septembre 2022

PA 8 – NOTICE TECHNIQUE







Sommaire

I. NATURE DES TRAVAUX	4
<i>I.1. Limites de prestations</i>	4
<i>I.2. Voirie</i>	4
<i>I.3. Réseaux humides</i>	5
<i>I.4. Réseaux secs</i>	8
II. PLANNING ET PHASAGE	10



I. NATURE DES TRAVAUX

Les différents travaux de voirie et réseaux divers décrits ci-après se décomposent de la façon suivante :

1. Voirie,
2. Noues pluviales,
3. Alimentation Électrique,
4. Alimentation AEP,
5. Alimentation Gaz,
6. Réseau Télécom,
7. Éclairage extérieur,
8. Espaces verts.

I.1. LIMITES DE PRESTATIONS

Les limites de prestations avec les lots sont les suivantes :

- Création des accès jusqu'en limite des espaces publics.
- Les branchements des utilités sont pris en compte dans le projet.

I.2. VOIRIE

A. TRACE

Les voiries de l'opération projetée comprennent :

- La voie de liaison entre Gabrielat 1 et 2,
- Le nouveau chemin du Chasselas (axe principal),
- La desserte interne (axes secondaires),
- Les deux amorces de Gabrielat 3.

B. CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES

La voie de liaison entre Gabrielat 1 et 2 comporte 1 profil en travers type :

- En toit.
- Pente en travers de 1%.
- Pente longitudinale variable (collé au TN).
- Chaussée : 2 x 3,5 m.
- Bas-côté : 1,4 m de chaque côté.
- Berme : 1 m de chaque côté.
- Noues : 2 m de chaque côté.

La voirie principale (nouveau chemin du Chasselas) comporte 1 profil en travers type :

- En toit.
- Pente en travers de 1%.
- Pente longitudinale variable (collé au TN).
- Chaussée : 2 x 3 m.
- Accotement : 0,5 m de chaque côté.
- Bande plantée : 2,5 m côté Nord.
- Noue : 5,5 m côté Sud.



- Voie verte 3,0 m côté Nord.

La voirie secondaire (desserte interne) comporte 1 profil en travers type :

- En toit.
- Pente en travers de 1%.
- Pente longitudinale variable (collé au TN).
- Chaussée : 2 x 3 m.
- Bas-côté : 0,5 m de chaque côté.
- Bande plantée : 3,0 m côté 1.
- Noue : 3,2 m côté 2.
- Voie verte 1,8 m côté 1.

C. PROFILS EN LONG

Le nivellement est basé sur le relevé TN initial lorsque les terrains étaient encore cultivés. Entre temps, le terrain a été remanié lors de la réalisation du réseau d'assainissement. Un relevé devra donc être effectué par l'entreprise lors de la préparation de chantier et les profils en long recalés au terrain actuel.

D. STRUCTURES ET REVETEMENTS

Les structures suivantes se basent sur les préconisations des tranches antérieures :

- Couche de forme en matériaux du site traité à 2% chaux + 4% ciment sur 35 cm.
- Couche de base : 10 de GB3 0/14.
- Couche de roulement : 6 cm de BBSG.

Les structures de chaussées seront confirmées par l'étude géotechnique en cours de réalisation.

E. ECONOMIE CIRCULAIRE

Dans une démarche d'économie de matériaux et de transports, les terrassements ont été optimisés pour limiter les évacuations de déblais excédentaires et les remblais d'apport. Cela se traduit par :

- Un réemploi sur site des déblais excédentaires et de la terre végétale pour les merlons
- Un profil en long optimisé pour coller au maximum sur le terrain naturel
- Le traitement en place des couches de forme (voir 3.3.4.)

I.3. RESEAUX HUMIDES

A. EAUX PLUVIALES

Contexte :

La particularité de ce secteur réside dans le fait qu'il n'existe pas de réseau hydrographique de surface (fossés, ...) et que les terrains sont relativement plats : au vu des bonnes perméabilité, la majorité des ruissellements s'infiltreront très vraisemblablement à la source.

Des essais de perméabilité sont en cours pour vérifier les perméabilités.

Technique choisie :

Dans la mesure où les sols en place permettent d'envisager des solutions de gestion des eaux pluviales par infiltration, ces techniques ont été



privilegiées.

La gestion des eaux pluviales sur la future ZA Gabrielat 2 **au niveau des lots privés** sera réalisée sur le principe du « zéro rejet », c'est-à-dire une **gestion des eaux pluviales à la parcelle par infiltration**, (puit d'infiltration, noue, tranchée ou bassin d'infiltration). Ainsi, chaque projet d'aménagement devra annexer à son permis une notice hydraulique justifiant les dimensionnements des ouvrages d'infiltration.

La gestion des eaux pluviales des espaces publics sera réalisée par l'intermédiaire de noues d'infiltration. Ces noues permettront de gérer les eaux en provenance des voiries de la zone d'activité. On note que le site du projet est isolé hydrauliquement et ne collecte pas d'écoulements issus des terrains en amont.

Le dimensionnement des ouvrages d'infiltration est disponible en annexe. Les profils en travers des deux types de voirie, incluant les noues, sont présentés dans la partie 2.3.

Résultat du dimensionnement des ouvrages :

Les dimensionnements des noues offrent un volume de stockage largement supérieur (au moins deux fois) au volume à stocker pour l'occurrence 20 ans. Ces noues permettront donc de gérer sans débordements des événements plus conséquents (30 et même 50 ans).

Les noues seront enherbées et présenteront une section triangulaire avec une profondeur moyenne de 0,5 m et une largeur en gueule de 4,5 m sur l'axe principal et de 2,5 m sur les axes secondaires.

B. EAUX USEES

Les eaux usées sont collectées en gravitaire depuis la partie nord de l'avenue Gabrielat, en passant par le nouveau chemin du Chasselas, jusqu'au futur poste de refoulement qui sera construit aux abords du nouveau giratoire de la RD 820.

La canalisation principale d'eaux usées en fonte Ø200 a été posée depuis Gabrielat 1 jusqu'au futur poste de refoulement.

Le projet prévoit la pose de la conduite fonte DN200 sur les voies secondaires et les branchements des lots composés d'une conduite PVC CR8 DN 200 et de regard de branchement béton DN1000.

Tous les regards de visite seront en béton DN1000 avec un tampon hydraulique D400 conforme aux prescriptions du gestionnaire.

C. EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable suivra le même schéma que celui des eaux usées. La canalisation sera prolongée depuis le nord de l'avenue



Gabrielat et poursuivra jusqu'au sud du projet par le nouveau chemin du Chasselas.

Conduites

La conduite principale sera réalisée en tuyau fonte Ø200. Les antennes en direction de Gabrielat 3 seront réalisées en tuyau fonte Ø150, et le bouclage sera en PEHD Ø90. Le réseau sera posé sous chaussée à une profondeur de 1 m de la génératrice supérieure au sol fini et sera muni d'un grillage avertisseur bleu 30 cm au-dessus de sa génératrice supérieure.

Branchements particuliers

Les branchements particuliers comprendront :

- Un collier de prise,
- Un robinet d'arrêt posé sous bouche à clé.
- Une conduite PEHD Ø50 (Ø63 pour les 3 macro-lots),
- Une niche à compteur en béton préfabriquée de type Aveyron placée en limite de propriété, munie d'une plaque en fonte C250.

Raccordement au réseau existant

Le raccordement au réseau existant sera réalisé par le SMDEA ou par l'entreprise titulaire sous sa surveillance.

Défense incendie

Deux bâches de 120 m³ seront mises en place sur le nouveau chemin du Chasselas, au sud-est du lot n°201 et au sud du lot n°209.

Un poteau incendie sera créé au droit de chaque bâche incendie.

Les bâches seront clôturées (panneaux rigides) avec un portail d'accès double-battant de largeur 4m.





I.4. RESEAUX SECS

A. ELECTRICITE

Le réseau de distribution d'énergie électrique de l'opération projetée sera souterrain et réalisé entièrement par d'ENEDIS compris les tranchées.

HTA et Transformateurs

Les lignes HTA présentent au nord du projet seront prolongées sous l'emprise du nouveau chemin du Chasselas et alimenteront 3 nouveaux transformateurs, répartis sur l'ensemble de la tranche.

L'effacement du réseau aérien et la pose du nouveau réseau (câbles + postes) sont à la charge d'Enedis.

Réseau Basse Tension

Le réseau BT et la pose des coffrets seront réalisés par ENEDIS.

Le SDE09 devra effectuer la demande pour le branchement de la future armoire de commande d'éclairage public prévue sur le poste HTA à l'est de la zone et la CCPAP la demande pour le branchement de la borne d'alimentation électrique prévue pour le Foodtruck sur la place publique.

B. ECLAIRAGE PUBLIC

Seuls les fourreaux DN63, le câble de terre en cuivre nu 25mm² et les massifs sont prévus dans le projet.

Le câblage, les armoires et le matériel sont hors-marché, sous maîtrise d'ouvrage du SDE09.

L'implantation de l'armoire de commande est prévue au poste à l'est du projet, avec deux départs : un pour la voie principale, et un pour les voies secondaires.



C. RESEAU TELEPHONIQUE

Le réseau téléphonique de l'opération projetée sera souterrain et réalisé conformément aux prescriptions de Orange.

Le câblage sera réalisé par Orange, seul le génie civil est pris en charge par le Maître d'Ouvrage.

Réseau

Les fourreaux de transport seront en PVC : 5 Ø42/45 et 2 Ø60. Ils seront posés sous trottoir avec une charge mini de 0.80 m, sur un lit de pose en sabline de 0.10 m et enrobés de 0.10 m de sabline.

Chambres de tirage

Les chambres de tirage seront préfabriquées, en béton armé et aux dimensions intérieures normalisées de type L0/L2. En fonction du positionnement (trottoir circulé ou non) elles seront obturées par des plaques D400 (L2C) ou C250 (L2T) agréés par Orange.

Branchement

Chaque branchement partira d'une chambre vers un regard de branchement, avec 2 Ø42/45 en PVC.

Ils seront posés avec une charge mini de 0.80 m, sur un lit de pose en sabline de 0.10 m et enrobés de 0.10 m de sabline.

Le regard de type L1T sera préfabriqué en béton, muni d'un tampon fonte C250 selon son positionnement (non circulé ou circulé) et positionné en limite de lot à l'intérieur.

Raccordement au réseau existant

Le réseau sera raccordé à celui créé lors de l'aménagement de Gabrielat 1.

D. RESEAU GAZ

Le réseau gaz de l'opération projetée sera souterrain et réalisé conformément aux prescriptions de GRDF.

Le présent marché ne prévoit que la réalisation des tranchées.

Le réseau sera raccordé à celui créé lors de l'aménagement de Gabrielat 1.



II. PLANNING ET PHASAGE

Les travaux sur Gabrielat 2 seront réalisés en une seule phase, avec un début prévu en 2023.

Ils s'organiseront comme suit :

- ▶ Terrassements : 1 mois
- ▶ Réseaux secs et humides : 1,5 mois
- ▶ Traitement des sols en place : 1 semaines
- ▶ Réglage des plateformes et pose des bordures : 3 semaines
- ▶ Préparation et coulage des entrées de lots : 2 semaines
- ▶ Application GB3 : 1 semaines
- ▶ Application BBSG 0/10 : 1 semaines
- ▶ Façonnage et amenée de terre végétale des espaces verts : 2 semaines
- ▶ Engazonnement et plantations : 4 semaines
- ▶ Finitions : 2 semaines

Les travaux devraient durer environ 6.5 mois au global.